

## **Consultations prébudgétaires 2014-2015 du gouvernement du Québec**

### **Le Réseau des conférences régionales des élus du Québec demande le rétablissement du Fonds de développement régional à son niveau de 2012-2013**

QUÉBEC, le 24 janv. 2014 /CNW Telbec/ - Le Réseau des conférences régionales des élus (CRÉ) du Québec a profité des consultations prébudgétaires menées par le ministre des Finances et de l'Économie, en prévision de l'adoption du budget 2014-2015, pour rappeler l'importance du travail réalisé par ses membres dans chacune des régions du Québec. À la sortie de la rencontre, jeudi, ses représentants se sont dit confiants que le message soit bien reçu par le gouvernement du Québec.

Rappelant que les compressions effectuées l'an dernier avaient amputé la capacité d'agir des CRÉ de 23 %, le Réseau a demandé de rétablir le Fonds de développement régional (FDR) à son niveau antérieur. Il a aussi insisté pour restaurer la pratique d'un budget établi sur un horizon de cinq ans, soulignant que la loi impose aux CRÉ d'élaborer et de mettre en œuvre des plans quinquennaux de développement régional, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de leur région. La concertation et la mobilisation des partenaires autour de priorités stratégiques communes exigent une perspective et des outils dont la portée dépasse l'exercice financier d'une seule année.

Porte-parole du Réseau pour la rencontre, la présidente de la CRÉ de Montréal, madame Manon Barbe, a plaidé pour que les CRÉ puissent agir pleinement et avoir un impact maximal sur l'occupation et la vitalité des territoires. Elle a souligné que l'action des CRÉ avait récemment été évaluée par le Centre de recherche et d'expertise en évaluation (CREXE) de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), lequel a conclu à la pertinence du FDR et à la valeur ajoutée des CRÉ pour le développement régional. « Avec un budget de 60 M\$ pour les 21 CRÉ du Québec, nous avons pu livrer 300 M\$ de projets structurants pour les régions. Dans le contexte actuel, nous pensons que le gouvernement n'a pas les moyens de renoncer à quintupler sa mise », a-t-elle soutenu. Madame Barbe était accompagnée de monsieur Maurice Sénécal, président de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches.

Depuis leur création, il y a dix ans, les CRÉ agissent dans leur milieu comme pôle de concertation intersectorielle, engagé dans l'action. L'enveloppe qui leur est allouée annuellement, le FDR, est leur principal outil de mobilisation et de développement. Ce programme flexible et adaptable aux réalités de chacune des régions permet de maximiser l'impact des investissements publics en favorisant l'atteinte d'objectifs partagés, de générer des retombées économiques appréciables à l'échelle régionale et de développer des partenariats durables.

#### **À propos du Réseau des conférences régionales des élus (CRÉ) du Québec**

Le Réseau des CRÉ du Québec regroupe 19 conférences régionales des élus. Il met en relief la nécessité d'une intervention gouvernementale qui prend en compte les réalités vécues dans chacun des milieux. Il milite en faveur d'une action régionalisée et de la participation de toutes les CRÉ comme interlocutrices privilégiées du gouvernement pour les questions touchant le développement régional.

SOURCE CONFERENCE REGIONALE DES ELUS (CRE) DE LA CAPITALE-NATIONALE

Renseignements :

#### **Source**

Hélène Lapointe  
Conseillère en communication  
CRÉ de la Capitale-Nationale  
Tél. : 418 529-8475 poste 223

#### **Renseignements**

Michel Guimond  
Coordonnateur  
Réseau des CRÉ du Québec  
Tél. : 418 529-8475 poste 233  
Cell. : 418 564-5725